



PRÉINSCRIPTION À L'OPEN INTERNATIONAL DES JEUNES – SAM. 21 NOV. 2026 – SAVIGNY-LE-TEMPLE (77) FRENCH TOURNAMENT KIDS JAPANESE KICK-BOXING (K-1)

Fiche à expédier à M. IMBERNON Éric – ericimbernon33@gmail.com – au plus tard 8 jours avant l'événement – Gratuité pour un licencié de la FSC
Club non affilié à la FSC : « licence ponctuelle à 20 € » y compris coach et soigneur (Assurance fédérale incluse dans la licence ponctuelle - contrat MAIF)



ÉCRIRE EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE

Adresse : Gymnase Jean Bouin - Place Nathalie Lemel - 77176 Savigny-le-Temple (France).		CLUB (Nom/intitulé précis/ville)								
Contact sur place : staffboxe176@gmail.com - M. MANDA Odgé - 06.43.98.38.98 - M. ONGUENE Philippe - 06.50.45.12.26		Responsable du club (NOM/prénom/Tel/E-mail)								
Genre (M/F)	NOM	Prénom	Date de nais. JJ MM AAAA	N° de lic. FSC	Poids exact	STYLE* et si handisport à préciser (*) Sigles en bas de tableau	OBLIGATOIRE Total de rencontres officielles toutes boxes confondues	Tarif « licence ponctuelle » pour club non affilié : 20€		
Ex. M	DURANT	Paul	09 09 2010	Pas de lic.	58 kg	PRECBT [16-17 ANS]	20 LIGHT & 10 PRECBT	Club non affilié : 20€		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
COACH & SOIGNEUR N.B. Le coach d'un club non affilié à la FSC doit fournir son diplôme d'enseignant avec ce formulaire	Genre (M ou F)	NOM	Prénom	Date de nais. JJ MM AAAA	N° de lic. FSC	« Licence ponctuelle à 20 € » pour club non affilié à la FSC OBLIGATOIRE pour le coach et soigneur		Tarif « licence ponctuelle » pour club non affilié : 20€		
OFFICIEL : Un aide-officiel ou officiel obligatoire à partir de 5 inscrits (juge ou arbitre)	Genre (M ou F)	NOM	Prénom	Âge	N° de lic. FSC	Préciser la fonction : chronométreur, juge ou/et arbitre « Licence ponctuelle à 20 € » pour club non affilié à la FSC – à noter ci-dessous GRATUITÉ de la licence pour un aide-officiel et officiel de club non affilié				

(**) STYLES : K1-LIGHT [12-13 ANS], K1-MEDIUM [14-15 ANS], K1-PRECBT [16-17 ANS].

CERTIFICATS MÉDICAUX : pour TOUS les styles, une autorisation parentale pour la saison en cours (avec copie de la pièce d'identité du responsable légal). N.B. : un **certificat médical effectué pour le compte d'une autre fédération reconnue par l'État français est accepté**, à condition qu'il mentionne les différents impératifs fédéraux notés ci-dessous. Pour TOUS les certificats médicaux, une tolérance de 1 mois avant le début de saison et de 1 mois après la fin de saison est accordée

- **LIGHT-CONTACT [12-13 ANS] :** Questionnaire de santé pour la saison en cours (Arrêté du 07 mai 2021) ou certificat médical de non contre-indication à la pratique des sports de combat.
- **MÉDIUM-CONTACT [14-15 ANS] :** Certificat médical de non contre-indication à la pratique des sports de combat annoté : « en compétition » de moins de 36 mois + questionnaire de santé pour la saison en cours (Arrêté du 07 mai 2021).
- **PRÉCOMBAT JUNIOR-1 [16-17 ANS] :** Certificat médical de non contre-indication à la pratique des sports de combat annoté : « en compétition » de moins de 12 mois + fond d'œil de moins de 12 mois.

Pour un club non affilié : Règlement de la « LICENCE PONCTUELLE à 20 € » (Rappel le coach et soigneur doivent également contracter la licence ponctuelle à 20 € auprès de M. IMBERNON)

- . soit par virement à l'ordre de la ligue régionale du Grand Sud-Ouest – noter « Open » : RIB LIGUE AQUITAINE - CRÉDIT AGRICOLE D'AQUITAINE – IBAN : FR76 1330 6001 2223 1061 5329 961 - BIC : AGRIFRPP833
- . soit en chèque au nom de la FSC-France à expédier à M. Éric IMBERNON – 182 avenue du Docteur Nancel-Pénard – Rés. Cœur de Vignes B.23 - 33360 PESSAC – au plus tard 8 jours avant l'événement – Sur le virement noter le club et nom et ville du correspondant – Au dos du chèque noter : « club et nom/prénom du concurrent/coach/soigneur et date de naissance » - MERCI DE REMETTRE LA TOTALITÉ EN UN SEUL RÈGLEMENT